

Le 20 avril 2019

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne

75007 PARIS

RG/LR/2019/

Monsieur le Premier Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la décision de la SNCF d'arrêter au 30 juin prochain la ligne ferroviaire fret entre le Marché International Saint-Charles de Perpignan, première plateforme en fruit et légumes européenne, et le Marché de Rungis.

La SNCF avance deux raisons pour mettre un terme à cette liaison quotidienne. La première étant l'état des wagons frigorifique qui ne seraient plus aux normes pour pouvoir rouler à 120 km/heure. La deuxième concerne un coût d'exploitation important, qui est aujourd'hui déficitaire.

Une étude démontre que les 40 wagons concernés peuvent encore rouler pendant une durée de deux à trois ans. Le coût d'exploitation qui rend déficitaire l'activité repose sur les coûts d'entretien de la société privée qui a le marché et le coût des sillons pratiqués par RFF. Ces deux coûts sont anormalement haut par rapport au prix du marché.

De plus le report des marchandises transportées représente entre 40 et 70 camions supplémentaires par jour sur les routes françaises. Cette décision dans un domaine contraint, qui est le transport routier, va faire augmenter les coûts de 20%, ce qui va faire perdre sa compétitivité au marché français au bénéfice des transports étrangers et plus particulièrement espagnol.

Ainsi la SNCF étudie une solution de repli par la société VIA dont elle est majoritaire, faisant partir son convoi de fret de Barcelone en direction de Rungis. Si ce projet aboutissait cela représenterait la fin du premier acteur économique du département des Pyrénées-Orientales.

Politiquement, cette décision, si elle venait à se confirmer, d'arrêter cette ligne ferroviaire entre Perpignan et Rungis, serait contraire aux orientations portées ces dernières années en faveur du développement du fret ferroviaire, comme alternative au transport routier, sur un plan écologique et économique.

Les solutions alternatives sont possibles et le délai de trois ans devrait permettre à l'ensemble des acteurs de mettre en place un plan d'investissement afin de remplacer les 40 wagons frigorifique et de trouver une meilleure rentabilité en revoyant les coûts induits par l'entretien et l'utilisation des sillons.

Ce choix marquerait la volonté de développer un transport respectueux de l'environnement, de réduire le nombre de camions sur nos routes qui sont sources de pollution et d'accidents, et permettrait à la France de garder sa compétitivité économique.

Je me tiens à votre disposition afin de vous apporter de plus amples renseignements sur ce dossier si cela s'avérait nécessaire à la bonne instruction de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

**Député des Pyrénées-Orientales,
Conseiller départemental,**

Romain GRAU